

Charte de Neutralité Melchior

1. Préambule

Melchior est un programme de formation développé par l'Institut de l'Entreprise. Il entend contribuer aux relations entre le monde de l'enseignement et le monde de l'entreprise dans les domaines où ce dialogue a une utilité pédagogique. A ce titre, il conçoit et diffuse du contenu et des activités pédagogiques pluridisciplinaires. Afin de garantir aux parties prenantes du Programme, enseignants comme entreprises, la neutralité nécessaire à la qualité pédagogique des documents mis à disposition et des actions entreprises, le Programme Melchior inscrit son action dans le cadre d'une convention avec le Ministère de l'Education Nationale et de la jeunesse signée depuis 2012.

Sa gouvernance tripartite intègre des personnalités représentant les parties prenantes : le monde de l'éducation, le monde de l'entreprise et des personnalités qualifiées qui veillent au respect de cette neutralité.

Soucieux d'offrir dans le domaine de la formation, un cadre de réflexion et des références partagées entre les différents acteurs impliqués, le programme Melchior se dote de la présente Charte de neutralité. L'équipe de l'Institut de l'Entreprise, l'équipe en charge d'animer le programme Melchior ainsi que les entreprises qui donnent suite aux sollicitations pour contribuer au Programme sont tenues par les engagements énoncés dans ce document.

2. Objectifs de Melchior

Le Programme Melchior est un acteur du dialogue entre le monde de l'enseignement et celui de l'entreprise. Il œuvre dans l'intérêt des jeunes et de leur insertion professionnelle à travers Melchior Académie, Melchior Orientation et Melchior Planète.

- **Melchior Académie** comprend la plateforme Melchior.fr, site de ressources en libre accès conçues par des enseignants pour les enseignants et leurs élèves ; ces ressources comprennent notamment des activités pédagogiques, des notes de lecture, des cours et exercices en ligne, des quiz, des études de cas rédigées par des enseignants et qui offrent matière à illustrer des notions à enseigner et à enrichir les débats en classe, des webinaires avec des experts et des personnalités qualifiées sur des concepts économiques.

Les Entretiens Enseignants-Entreprises - l'université d'été du monde de l'enseignement et du monde de l'entreprise - proposent de croiser les regards sur des thématiques inscrites dans les programmes scolaires.

Le concours national lycéen Vive l'éco ! propose aux élèves du cycle terminal de participer à un concours adossé au Grand oral en SES.

- **Melchior Orientation** propose des ressources pédagogiques sur l'évolution des métiers et des compétences pour aider à mieux appréhender les grandes transformations en cours ainsi que des moyens d'échanges directs entre les enseignants et les entreprises sur ces profondes mutations.

- **Melchior Planète** est un parcours d'autoformation sur la transformation écologique associé à des échanges réguliers avec des experts. Ce programme a vocation à sensibiliser aux défis posés par la

transformation écologique et ses conséquences en termes d'évolutions des métiers et des compétences. Également piloté et conçu par des personnels de l'Education nationale, ce parcours peut mobiliser des experts. Les travaux réalisés par ces acteurs sont alors spécifiés puis acceptés par des enseignants ou personnels de l'Education nationale, contributeurs aux projets.

Le Programme offre ainsi la possibilité aux enseignants de différentes disciplines de mieux appréhender la réalité de la pratique en entreprise des matières, thématiques et notions enseignées au lycée. Il entend mettre à disposition des enseignants des ressources pour leur activité professionnelle. Il permet par ailleurs aux entreprises, dans le cadre d'un dialogue avec la communauté enseignante, d'offrir une ouverture sur leur réalité et la diversité de leurs métiers d'aujourd'hui et de demain.

Le but est de permettre aux jeunes de mieux se projeter et de disposer de toutes les informations nécessaires pour faire un choix d'orientation éclairé dans un monde en transformation écologique.

3. Engagements

Pour assurer la qualité pédagogique du Programme, l'ensemble des contributeurs tel qu'énoncé dans le Préambule s'engage à respecter les principes suivants dans tous les aspects de leurs relations avec :

Neutralité : les ressources mises à disposition par Melchior ne sauraient être en aucun cas, de la part des entreprises, le moyen d'une communication à visée promotionnelle – de leurs produits ou services comme de leur image.

Liberté d'enseignement : l'utilisation finale par les enseignants des ressources pédagogiques offertes par Melchior ne saurait en aucun cas faire l'objet d'une quelconque forme de contrôle de la part du Programme ou des entreprises partenaires.

Objectivité : les informations fournies par les entreprises pour illustrer des supports pédagogiques seront objectivées, remises en contexte et débattues.

Intégrité pédagogique : les ressources du Programme sont conçues par des enseignants et des membres de l'Education Nationale. Les experts peuvent également être sollicités pour apporter leur contribution. Les travaux correspondants sont alors spécifiés puis acceptés par des enseignants ou personnels de l'Education nationale, contributeurs de Melchior.

4. Financement

Melchior est financé pour partie par la contribution des entreprises adhérentes de l'Institut de l'Entreprise et pour partie par des actions de mécénat et de partenariat avec d'autres organisations qui souhaitent apporter leur soutien aux activités générales de Melchior.

Quelle que soit la source de financement, toute contribution (financière ou sous toute autre forme), d'entreprises ou d'organisations s'inscrit dans le strict respect des principes énoncés dans cette charte de neutralité.

Aucune ingérence d'une partie extérieure dans ce processus de rédaction ne saurait être tolérée.